

BATIMENT COMPLET

	Associations locales*	SIVOM		Entreprises	
		URIOL	Associations externes	Varçaises	Non-Varçaises
1 ^{ère} utilisation annuelle	Gratuit	A			
2 ^{ème} et 3 ^{ème} utilisation	A	A			
A partir de la 4 ^{ème} utilisation	A X 2	A X 2			
½ journée de répétitions supplémentaires (8h/13h)	E	E	A X 3	A X 2	A X 3
Caution	F	F	E X 2		
BATIMENT PARTIEL (Associations locales)					
	1 ^{ère} utilisation annuelle	2 ^{ème} et 3 ^{ème} utilisations		A partir de la 4 ^{ème}	
Hall+Cabaret (environ 80m ²)	Gratuit	B		B X 2	
Petite salle (15X8m)	Gratuit	C		C X 2	
Petite salle agrandie (18X15m)	Gratuit	D		D X 2	
Caution	F	F		F	
BATIMENT PARTIEL (Associations externes)					
<i>Petite salle (15X8m)</i>	C X 4				

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE L'ORIEL

TARIFS DE REFERENCE / BASES DE CALCUL

A	B	C	D	E	F	G	
393 €	95 €	125 €	290 €	63 €	1 040 €	2 080 €	2010-2011
400	97	128	297 €	65	1065	2 130 €	2011-2012

BATIMENT COMPLET

	Associations locales*	SIVOM URIOL	Associations externes	Entreprises	
				Varçaises	Non- Varçaises
1 ^{ère} utilisation annuelle	Gratuit	400 €	1 200 €	800 €	1 200 €
2 ^{ème} et 3 ^{ème} utilisation	400 €	400 €			
A partir de la 4 ^{ème} utilisation	800 €	800 €			
½ journée de répétitions supplémentaire s (8h/13h)***	65 €	65 €	130 €		
Caution	1 065 €	1 065 €	2 130 €	2 130 €	2 130 €

BATIMENT PARTIEL (Associations locales*)

	1 ^{ère} utilisation annuelle	2 ^{ème} et 3 ^{ème} utilisations	A partir de la 4 ^{ème} utilisation
Hall+Cabaret (environ 80m ²)**	Gratuit	97 €	194 €
Petite salle (15X8m) **	Gratuit	128 €	256 €
Petite salle agrandie (18X15m) **	Gratuit	297 €	595 €
Caution	1 065 €	1 065 €	1 065 €

BATIMENT PARTIEL

<u>Petite salle</u> (15X8m)**	512 €
----------------------------------	-------

* Répondant aux critères définis par le conseil municipal

** Comprend la partie hall+cabaret, le bar et les sanitaires

*** Une première demi-journée de répétition est gratuite si elle se déroule dans les 48 heures précédant la manifestation dans la mesure de la

Pour les associations locales, la première utilisation annuelle est gratuite, qu'il s'agisse du bâtiment complet ou partiel, au choix et au besoin de